

Ecole Élémentaire de Sauvagnon-Compte-rendu du conseil d'école n°1

DATE : jeudi 14 novembre, à 18h15

PRÉSENTS :

- Enseignants : Mmes ABADIE, PUJOL, BERGES, HONTABAT, NEVEU, CAZENAVE, MASSEILLOU, SANGLAR, Mrs BRIGNONE et BOUCHET. Excusée : Mme Hauret
- Mairie : Mme LAPLACE- NOBLE. Excusés : Mr PEYROULET, Mme CAPDEVIOLE
- Représentants des parents d'élèves : Mmes, COUCURET, ESCOLA, GILABERT, LEMMONIER, MANSUY, WITZGALL, Mrs CAPDETREY, DESPAGNET, TRABAUD. Excusées : Mmes FORTHOFFER et LASCARAY.
- Expert : M. BALAO (cuisinier du restaurant scolaire), M.BARRAQUE (Directeur de l'ALSH)
- DDEN: Mme CHERET

1. BILAN DES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE.

Cette année la participation est de 50,40% (47,57% en 2018 et 54,86% en 2017).

2. EFFECTIFS 19/20 ET PROJECTION 20/21.

Nous avons actuellement 219 élèves dont 190 pour 8 classes en monolingue et 29 pour 2 classes en bilingue. L'an prochain, en théorie, nous aurons 175 élèves en monolingue et 38 en bilingue. Nous sommes donc sous la menace d'une fermeture en monolingue.

3. REGLEMENT INTERIEUR.

Le règlement intérieur, mis en ligne et affiché à l'école, est voté à l'unanimité.

Il précise les jeux autorisés en temps scolaire et les recommandations pour les prises alimentaires de la journée.

4. AIDE PERSONNALISEE : ORGANISATION HORAIRE.

L'aide se fait sur 24 semaines, 1h30 par semaine, 3 fois 30 minutes, pendant la pause méridienne des lundis, mardis et jeudis.

5. OCCE : coopérative à l'école.

Bilan financier du 1^{er}/09/2018 au 31/08/2019 : +777,67€.

Solde au 1^{er}/09/2019 : 7761,06€.

Le conseil reconduit à l'unanimité le montant de la cotisation volontaire par famille et quel que soit le nombre d'enfants à 15€, au maximum.

6. EXERCICES D'EVACUATION.

L'exercice d'évacuation-incendie a eu lieu le 30/09/2019 à 9h15.

L'exercice « attentat-intrusion » s'est déroulé le 12/10/2019 à 10h00.

Ils ont fait, tous deux, l'objet d'un compte-rendu signé par l'école et la mairie. Ces deux comptes rendus ont été envoyés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

7. RESTAURANT SCOLAIRE-SERVICES PERISCOLAIRE(ALSH).

Le nombre de repas journalier moyen est de 284, il était de 302 l'année scolaire passée.

La part de BIO est de 2% et de LOCAL 35%, ces pourcentages pourraient être supérieurs mais il y a des difficultés d'approvisionnement.

Un menu végétarien est servi par mois, il y en aura deux en janvier 2020. Ils connaissent peu de succès, les parents doivent encourager les enfants à manger de tout pour changer les habitudes.

Les classes font l'objet d'un roulement dans l'ordre de passage au self, ils sont donc tous logés à la même enseigne.

Il n'y a pas d'obligation de finir les plats, la seule demande est de goûter.

Quand il y a un problème « personnel », il est préférable de s'adresser directement au restaurant scolaire.

8. COMMISSION « BIEN-VIVRE A L'ECOLE ».

Elle a eu lieu le 5/11/2019. Une réunion d'information, ouverte à tous, se tiendra le mardi 10 décembre à 19h00. Une information vous parviendra sous peu.

9. AGENDA 21.

Il est toujours d'actualité, de nombreux projets sont mis en place après ceux de l'an dernier : découverte du poulailler, du potager, plantation du verger participatif,...

En ce début d'année scolaire, deux classes encadrées par deux animateurs invités par la mairie, sont allées nettoyer le bois et ont créé des œuvres d'art avec leurs « découvertes ».

Il s'agit d'inculquer aux enfants un état d'esprit de défense et de respect de l'environnement.

10. SORTIES DES CLASSES.

La mairie a offert un conte musical aux CP le 14/11/19.

Toutes les classes assisteront à un spectacle à Serres-Castet en février et mars 2020, la participation de 3€ par enfant est prise en charge par l'OCCE.

Les CM2 ont un projet de classe de découverte de 3 jours en mai 2020 à Vieux-Boucau.

Les Classes de CM1 et CM1/CE2 prévoient 3 sorties de 1 jour en montagne et un cycle d'escrime.

Les classes bilingues participent au Carnaval Biarnes et ont un projet de classe de découverte.

Les CP/CE1/CE2 feront des sorties à la journée : musée, château, festival,...

L'APE aide ces sorties en donnant 8€ par enfant.

11. TRAVAUX-SECURITE.

Des arbres vont être plantés dans la cour pour apporter de l'ombre aux moments les plus chauds.

Une journée, avec l'aide des parents, sera organisée sur la sécurité autour des écoles.

12. FÊTE DES ECOLES.

Un échange entre écoles, parents, associations et mairie se fera en janvier pour décider de la date et de la forme de la fête des écoles.

Le jeudi 21 novembre 2019

Secrétaire
Mme LEMONNIER

Président
Mr BRIGNONE